

COLLECTE ET ELIMINATION DES DECHETS D'ACTIVITE DE SOINS

- Contrat annuel pour 1 an renouvelable 2 fois.
- Mise à disposition d'un conteneur polypro de 5 litres
- Début de contrat le 1^{er} mars 2022
- Fréquence de passage pour la collecte : 1 fois par trimestre
- Production d'un état récapitulatif des opérations d'incinération des déchets.
- Usage : (Infirmierie) produits utilisés par l'infirmière scolaire dans le cadre de sa fonction.